LE VITRAGE SILENCE

LE VERRE FEUILLETE ACOUSTIQUE ET SECURITE

(Norme EN 12543/Classes P1A et P2A)

Vitrage feuilleté composé de 2 verres assemblés entre eux par plusieurs films (PVB) acoustiques ; ce vitrage offre de meilleures performances acoustiques et les mêmes qualités de sécurité que les verres feuilletés classiques, il renforce l'isolation contre les bruits et un isolement acoustique plus confortable. Il offre un gain moyen de 2 à 5 db par rapport à un vitrage normal. Il peut être utilisé en façades vitrées de bâtiments ou logements, en verrières et fenêtres de toit et cloisons intérieures.

Ce produit est un vitrage clair disponible en 2 épaisseurs suivant les dimensions et spécifications demandées :

- 8 mm (44/2)
- 10 mm (55/2)

MIroiterie-VItrerie

MIVI • Espace Ducos Factory • Ducos • BP 7753 Nouméa
Tél. : 00 00 00 • Fax : 00 00 00

CONFORT ET SÉCURITÉ

RÉUNIS

MIROITERIE - VITRERIE

LA PROTECTION DES PERSONNES

LE VERRE FEUILLETE
(Norme EN 12543/Classes P1A et P2A)

Vitrage de protection composé de 2 verres assemblés entre eux à l'aide de un ou plusieurs films (PVB) ; en cas de bris du vitrage, le ou les films PVB retiennent les fragments de verre en place, le maintien et la résistance du vitrage sont donc conservés. Ce vitrage minimise les risques de blessures et permet d'attendre son remplacement (chutes d'objet en toîture ou verrière, protection contre la chute des personnes, et protection contre le rayonnement Ultraviolet).

Sont disponibles.

1/ Plusieurs épaisseurs suivant les dimensions et spécifications demandées.:

- 33/1 (6 mm) pour les fenêtres
- 44/2 (8mm) pour les baies vitrées et garde-corps
- 55/2 (10mm) pour les baies vitrées et pare-douches
- 66/2 (12mm)
- 86/2 (14mm)
- 88/2 (16mm)

2/ Plusieurs teintes et décors :

- 33/1 : clair,opale (effet dépoli)
- 44/2 : clair, opale, vert, bronze, imprimé, réfléchissants type contrôle solaire vert, bronze ou argent
- 55/2 : clair, opale, vert, réfléchissants type contrôle solaire vert, bronze ou argent
- 66/2, 86/2 et 88/2 : clair

LA PROTECTION DES BIENS

LE VERRE FEUILLETE DE PROTECTION RETARD A L'EFFRACTION

(NORME EN 356 / CLASSE P5A)

Vitrage de protection contre le vandalisme dit de protection renforcée composé de 2 verres assemblés entre eux à l'aide de 6 films (PVB) ; Ils permettent de mettre en échec une attaque avec des moyens limités ou retarder le passage d'objets ou de personnes en cas de tentative d'effraction. Afin de sécuriser l'habitat, les biens et les occupants, ce vitrage est un véritable élément de dissuasion en retardant les malfaiteurs dans leurs actions. Il vous permettra également d'assurer votre habitat contre le vol au même titre qu'un volet roulant ou une grille métallique.

Ce produit est un vitrage clair disponible en 3 épaisseurs suivant les dimensions et spécifications demandées :

- 10 mm (44/6)
- 12 mm (55/6)
- 14 mm (66/6)